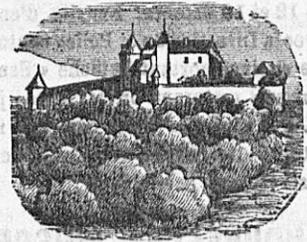




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 9<sup>17</sup> (dim. j. f. 9<sup>01</sup>) 3<sup>00</sup> 8<sup>07</sup>. BULLE, dép. 5<sup>00</sup> (5<sup>45</sup>) 1<sup>40</sup> 6<sup>20</sup>

### ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 17 c. ; annonces répétées, 14 c. Canton et Suisse, 17 cent. Etranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S.A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

**ABONNEMENTS**  
Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—  
          . . . 6 mois » 2 50  
Etranger . 1 an » 9 50  
          . . . 6 mois » 5 50  
          payable d'avance.  
Prix du numéro : 5 cent.  
On s'abonne dans les bureaux de poste.

## La Suisse et la Ligue des nations.

Trente-trois Etats, y compris les dominions, formeront de droit la ligue des nations. Treize autres Etats, restés neutres durant la guerre, ont été consultés pour l'élaboration du pacte, et seront admis comme membres fondateurs, avec tous les droits afférant à cette qualité, si dans les deux mois de la date de la fondation définitive de la ligue, ils font la demande d'y entrer. La Suisse est du nombre de ces Etats.

Le Conseil national avait à décider cette démarche et, par conséquent son adhésion immédiate à la convention. Mais la majorité estima que la question n'était pas mûre et elle la renvoya au mois de novembre. La Suisse romande compacte et quelques députés allemands ont voté contre cette décision, estimant que nous ne pouvions pas faire la petite bouche, du moment qu'on nous faisait le grand honneur de nous recevoir sans autre dans la future Société des Nations et qu'on avait choisi notre pays comme siège de cette société.

Beaucoup de ceux qui ont voté le renvoi sont peut-être sincères et estiment qu'on doit étudier la question d'une manière plus approfondie, comme si personne n'avait eu le temps d'y songer depuis qu'on en parle et qu'on en discute dans le public et dans la presse. Ce n'est donc qu'un prétexte pour la plupart des membres de la majorité qui espèrent sans doute faire pression sur les promoteurs de la ligue et les engager à admettre l'Allemagne immédiatement. Il le répugne sans doute d'aller là où ne va pas l'Allemagne ; voilà le grand motif qui a guidé le vote d'une grande partie des députés au Conseil national. Ils couvrent ce vrai motif par un vain prétexte de respect de notre neutralité.

Il est vrai que, au cas où une nation se mettrait dans le cas d'obliger la Société à exercer des mesures coercitives contre elle, la Suisse devra participer au blocus économique et contribuer ainsi au maintien de la paix. Si ce moyen ne réussit pas, il faudra naturellement recourir aux armes ; mais, elle ne devra pas prendre les armes, dans ce cas, non seulement la neutralité de la Suisse est garantie ; non seulement mais encore son territoire sera protégé contre une invasion possible. C'est

là une grande faveur, qui n'est accordée à aucune autre nation.

Le principe de la neutralité est donc sauvegardé, puisque nous ne devons en aucun cas participer à une guerre.

Mais, objecte-t-on, notre neutralité économique est détruite. Mais a-t-elle réellement existé ? Depuis longtemps déjà, les traités de commerce nous en ont enlevé une grande partie ; et la guerre nous a privés du peu qui nous en restait. N'est-ce pas la négation de la neutralité économique, toutes les mesures prises et acceptées en vue d'assurer notre ravitaillement ? La Société Suisse de Surveillance économique, les contingents, toutes les mesures restrictives, en un mot, que nous avons dû subir et que nous subissons encore en partie, sont autant de faits qui ont réduit à néant notre soi-disant neutralité économique.

Nous avons parlé des traités de commerce. A certaines nations, nous accordons des facilités et des prérogatives que nous refusons aux autres. Est-ce de la neutralité, cela ?

Si nous entrons dans la Société des Nations, nous jouirons des droits qui appartiendront aux membres fondateurs. Il n'y aura plus de traités de commerce. Une charte générale régira les droits et les usages commerciaux entre tous les membres.

La législation internationale du travail donnera aux membres de la Ligue une force considérable. En refusant d'y entrer, nous nous mettrons dans un état d'infériorité économique fort préjudiciable à notre commerce et à notre industrie. Il est d'ores et déjà prévu que les bases fondamentales de cette législation comprendront les principes suivants :

Le travail ne doit pas être considéré comme une marchandise.

L'association professionnelle doit être garantie comme un droit.

Le salaire doit assurer au travailleur l'existence.

L'introduction générale de la journée de huit heures.

La suppression du travail des enfants et la limitation de celui des jeunes gens.

Salaire égal pour les deux sexes à égalité de travail.

Protection des travailleurs étrangers.

Organisation généralisée de l'inspection du travail.

Les socialistes des Chambres ont voté contre l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations. Ils paraissent n'avoir pas connu les bases de la législation du travail, sinon leur attitude aurait été tout autre... s'ils sont sincèrement les représentants des travailleurs.

## Appel aux Commerçants fribourgeois

Jusque dans les hameaux les plus retirés de notre pays, un appel a retenti, portant ces mots évocateurs : *Semaine Suisse*. C'est la troisième fois, depuis 1917, que nos commerçants sont sollicités à mettre sous les yeux de l'acheteur, dans leurs vitrines ingénieusement décorées, des produits d'origine exclusivement suisse.

Que de voix durant ces dernières années, ne se sont-elles pas élevées pour demander que notre peuple soit rendu à lui-même, qu'il prenne conscience de sa force, qu'il s'unisse par les liens de la plus étroite solidarité.

La Semaine Suisse ne cherche pas d'autre but. Elle veut que l'on rende hommage au travail national, que l'industriel suisse qui risque ses capitaux dans une entreprise, que l'ouvrier qu'il occupe trouvent dans le consommateur indigène le collaborateur nécessaire à l'écoulement des produits fabriqués.

Dans cette œuvre de solidarité patriotique, que demandons nous de vous, commerçants fribourgeois ? De réserver durant une quinzaine de jours, dans vos vitrines et vos étalages, gracieusement encadrés de l'affiche : « Semaine Suisse », la plus grande place, la place d'honneur aux produits de nos industries suisses.

Ce sacrifice, minime en regard du but à atteindre, nous savons que vous le ferez tous sans hésiter, heureux de pouvoir servir une cause belle entre toutes : la prospérité de la Suisse et son indépendance économique.

Au nom du Comité cantonal de la Semaine Suisse :

Le Secrétaire : J. OBERSON. Le Président : H. BUCHS.

Mardi dernier, s'est réuni à la Chambre de Commerce, à Fribourg, le Comité cantonal de la « Semaine Suisse ». Celui-ci a appelé à sa présidence M.

Henry Buchs, président de la Chambre de Commerce ; M. Robert Zellweger, président de l'Association fribourgeoise du Commerce de détail, a été désigné comme vice-président. Le secrétariat permanent a été confié au secrétariat de la Chambre de Commerce.

Le Comité cantonal a arrêté toutes les dispositions relatives à l'organisation de la Semaine suisse, laquelle se tiendra cette année du 4 au 19 octobre.

Les associations suivantes ont été respectivement chargées de l'organisation dans les districts :

Sarine : Association fribourgeoise du Commerce de détail. (M. Robert Zellweger, président, Fribourg).

Broye : Association des Commerçants et artisans du district de la Broye. M. Alfred Bourqui, président, Estavayer-le-Lac.

Glâne : Sté des négociants et industriels de la Ville de Romont et environs. (M. Joseph Steinauer, président, Romont).

Gruyère : Association des commerçants gruyériens. (M. Léon Blanc, président, Bulle).

Lac : Société des Arts et Métiers, Section du Lac. (M. Steiner, négociant, Morat).

Veveyse : M. Schroeter, instituteur, Châtel St. Denis.

Singine : (N'a pas encore pu être déterminé).

Inscriptions : Jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, les inscriptions seront exclusivement reçues par les organisations de districts. Celles qui parviendraient après cette date devront être adressées directement au secrétariat cantonal (Rue de Romont 17, téléphone 6,61).

Prix des affiches : Le prix de l'affiche est de fr. 2.— Cette somme est payable lors de l'inscription.

Décoration des vitrines : Il y a lieu d'affecter le plus grand nombre possible de vitrines à l'étalage de produits suisses. Les produits exposés ne doivent pas être surchargés de drapsaux, emblèmes, etc., pouvant gêner la vue. Il est préférable de ne mettre que l'affiche « Semaine Suisse » et dans un endroit approprié un exemplaire du Règlement pour les participants.

Contrôle des marchandises : Chaque participant se fera un devoir de n'exposer que des produits d'origine suisse. Tout abus sera poursuivi.

Ouverture des vitrines les dimanches

Véritable mélange anglais.

Schuler tonique et térébenthine

PEU D'ARGENT. que chacun se le dise, s'ensuivra des heureux ! t, telle était la devise produit fameux !

que de Bulle,

convoqués en assemblée septembre 1919, à 11 h de Bulle.

NDA : Administration et des Commissaires 1918-1919 ;

échage au Conseil d'Administration-vérificateurs. Fixation de

du Conseil d'Administration et de leur suppléants

et pertes et le rapport des déposés dès maintenant au les actionnaires peuvent

Assemblée seront délivrées jus des actions, au siège social

eil d'administration.

re ou à louer

ILLE exposent à vendre ou à avant en bloc ou séparément : bois d'environ 34 poses en un seul ange, écuries, remise et eau int

viron 6 poses, avec chalet pour les. rière Maules.

. Joseph ROUILLET, Hous renseignements et conditions mont à déposer d'ici au samedi

OGIN, Russalet, BULLE

le bois.

oise la Spitznegg, rière 65 plantes d'épicéa et

s pour les deux classes au- épaisseur (en première ne jusqu'au 30 courant.

L'inspecteur forestier : T. Christen.

Grand'rue, Bulle.

d'hiver

à manches et sans de chasse, bas et s, etc.

en laine tricotée pour coton.

s pour enfants, complète.

5, 12 et 19 octobre. Ensuite d'entente avec la Direction de la Police cantonale, les vitrines portant l'affiche « Semaine Suisse » resteront ouvertes ces jours-là. Par contre la vente demeure interdite. Cette faveur est exclusivement réservée aux participants.

**NOUVELLES SUISSES**

**Beurre.** — Le vapeur italien *Savoia* est arrivé dans le port de Gênes avec 1500 caisses de beurre d'Argentine destiné à la Suisse.

**Les revendications du personnel fédéral.** — Jeudi matin, une délégation du groupe socialiste aux Chambres, composée de MM. Daby, Haggler, Graber et Groschier, a été reçue par MM. Motta et Haab. La délégation a transmis aux représentants du Conseil fédéral la décision du groupe de défendre avec énergie les revendications du personnel fédéral concernant l'allocation du Conseil fédéral et le versement d'une avance dans le plus bref délai. M. Motta a déclaré qu'à son sens le personnel avait choisi un mauvais moment, la réaction (!) levant la tête et s'appuyant à lancer le referendum contre les lois de protection ouvrières. D'autre part, il reste à ponver que le personnel est victime de salaires insuffisants. C'est pour le moins discutable en ce qui concerne les catégories inférieures, qui ont eu leurs salaires fortement améliorés par les allocations, et les catégories supérieures, dont le salaire de base est élevé. Il faudra surtout examiner la situation des catégories moyennes.

**La délégation internationale du Simplon.** — La délégation internationale pour les affaires des chemins de fer du Simplon s'est réunie en séance ordinaire d'automne les 24 et 25 septembre, au bâtiment d'administration des C. F. F., à Berne. Parmi les objets figurant à l'ordre du jour, la délégation s'est occupée de l'horaire réduit de la ligne du Simplon. Des renseignements intéressants ont été fournis sur le Simplon-Orient Express, qui marche d'une manière satisfaisante. Le train de luxe Londres-Paris-Vallorbe-Simplon-Milan-Trieste a maintenant une voiture pour Bucarest et une autre pour Belgrade qui continuera, dès le 15 septembre, jusqu'à Athènes; deux autres voitures distinctes desserviront ensuite ces deux capitales. En outre, un train direct assure les relations quotidiennes de Paris à Milan.

Quant aux marchandises, des dispositions ont été prises pour améliorer le

trafic déjà existant et recommencer avec des lettres de voiture directe les relations suspendues pendant la guerre.

Les travaux de la seconde galerie du tunnel du Simplon, interrompus depuis fin juillet 1918, ont été repris et il est prévu qu'ils dureront encore un an environ; puis viendra la pose de la voie et de contact.

La séance était présidée par M. Dinkelmann, de la direction générale des C. F. F. M. Etienne, vice-directeur du Bureau international des chemins de fer, fonctionnait comme secrétaire.

**La Retraite de M. Ador.** — Au cours d'une réunion du groupe du centre de l'Assemblée fédérale, M. Ador, président de la Confédération, a déclaré à nouveau à ses amis politiques qu'il n'accepterait pas de nouvelle candidature au Conseil fédéral cet automne, et que, par conséquent, il quitterait à la fin de l'année le gouvernement.

Le *Journal de Genève*, qui donne cette nouvelle, ajoute que les démarches pressantes que la députation genevoise a faites ces derniers temps n'ont pas obtenu le résultat désiré. Les amis de M. Ador ont dû s'incliner devant les raisons péremptoires d'âge et de santé qu'il a invoquées pour motiver sa retraite.

**Le voyage d'études aux Etats-Unis.** — Les participants au voyage d'études en Amérique ont visité les fabriques importantes d'automobiles, les aciéries, les fabriques de machines et les abattoirs de Buffalo, Cleveland, Toledo, Détroit et Chicago. Ils ont reçu partout l'accueil le plus chaleureux. Tous les participants se portent bien. Samedi a eu lieu une grande soirée suisse.

**Valais. — Chute mortelle.** — M. François Corthay, négociant à Champsec, vallée de Bagnes, était occupé à émonder un arbre, lorsqu'il fit une chute si malheureuse que la mort survint au bout de quarante-huit heures. Agé de 60 ans, le défunt laisse une jeune veuve et un enfant encore en bas âge. C'était un homme excellent et un libéral convaincu.

**Genève. — L'amoureux assassin.** — Vendredi, à Genève, un ouvrier boulanger, nommé Nani, Saint-Gallois, né en 1878, éconduit par une veuve, Mme Bischof, a tenté de l'assassiner, ainsi que ses deux enfants, à coups de revolver. Les trois premiers coups ont manqué leur but, mais, croyant avoir tué ses victimes, l'assassin s'est logé une balle dans la tête et est mort sur le coup.

**Berne. — Le typhus.** — Le typhus a éclaté dans une famille de Ma-

dretsch près de Bienna. Les malades sont soignés en partie à l'hôpital, en partie à leur domicile. Toutes les mesures ont été prises pour empêcher la contagion.

**A L'ÉTRANGER**

**La retraite de M. Clemenceau.**

Le *Corriere della Sera* est informé de Paris que dans une conversation familière avec un ami, M. Clemenceau a exprimé la ferme intention de se retirer du pouvoir à peine ratifié le traité de paix.

« Je me retirerai, a-t-il dit, riche de cette grande récompense qui s'appelle la satisfaction du devoir accompli et de l'amitié de mes chers poilus. »

Et comme l'ami remarquait que sa vraie récompense sera de voir sur la carte d'Europe les nouvelles frontières de la France, le président du conseil ajonta en souriant :

« Oui, les nouvelles frontières; mais il faudra savoir les conserver. Un traité n'a pas de valeur, sinon par la volonté d'en faire respecter l'esprit. Il faut pour cela que la France fasse des hommes et des hommes bien trempés. »

**Une adjonction au traité de paix.**

M. Lefèvre a déposé à la Chambre française une proposition de résolution invitant le gouvernement à engager des négociations avec les signataires du traité de Versailles pour l'adoption d'un avenant au traité rendant effectif le désarmement de l'Allemagne et de ses alliés par l'interdiction de certaines fabrications de guerre et par toutes les mesures nécessaires. La commission de la paix a décidé de prendre en considération cette proposition de résolution.

**D'Annunzio ne reconnaît pas le gouvernement italien.**

Le *Corriere della Sera* a reçu le télégramme suivant d'Abbazia : L'amiral Cagni, venant du Piémont, est arrivé à Abbazia, d'où il envoya à Fiume un lieutenant porteur d'une lettre demandant à d'Annunzio un passeport et lui communiquant qu'il avait à lui parler non officiellement mais à titre d'ami.

L'amiral Cagni, en possession d'un passeport, est parti pour Fiume en automobile. L'entretien des deux amis fut cordial et émoquant. On sait que l'amiral Cagni n'avait pas reçu officiellement l'autorisation de se rencontrer avec d'Annunzio. Après cet entretien avec le chef de l'expédition, l'amiral fut reçu par le major Giuranti, qui le

présenta aux journalistes et au commandant. L'amiral Cagni a demandé à d'Annunzio s'il était disposé à entrer en négociations avec le gouvernement italien. D'Annunzio lui a répondu qu'il ne reconnaissait pas le gouvernement actuel et qu'il refusait d'entrer en négociations.

**Pour l'annexion de Fiume.**

Le correspondant romain du *Secolo* déclare que le conseil de la couronne a discuté longuement l'annexion de Fiume.

Différentes propositions ont été faites. Un membre a demandé l'annexion pure et simple, attendu, a-t-il dit, que l'Italie peut compter sur l'adhésion de la France et de l'Angleterre. D'autres voudraient faire précéder l'annexion d'une nouvelle démarche auprès des Alliés. D'autres enfin considèrent comme suffisantes les manifestations du Parlement italien.

Le *Secolo* affirme que les présidents des Chambres ont parlé en faveur de l'annexion.

Suivant l'*Epoca*, d'Annunzio a envoyé un message au roi d'Italie, le renseignant sur la situation à Fiume et le conjurant de ne pas abandonner les droits de la nation sur cette cité.

**Lénine renversé ?**

Le *Nieuwe Courant* confirme le bruit que Lénine a été renversé pour faire place à un autre gouvernement bolchéviste.

**Les crimes des Turcs.**

Sous le titre « Mémoires d'un déporté belge », le professeur de Saye, qui fut exilé par les Turcs à l'intérieur de l'Asie-Mineure pendant la guerre, publie dans le journal l'*Opignon* de Sardonicque le poignant récit des persécutions dont furent l'objet les Grecs du Pont-Euxin et d'Asie-Mineure.

Le glas sonnait presque continuellement, vu le grand nombre de décès des Grecs du fait des sévices, des privations, de la famine, et du typhus épidémique. Les pendants étaient si fréquentes que le peuple n'y prêtait même plus attention.

**On mande de Brousse :**

Les Turcs continuent à terroriser les Grecs irrédimés à l'intérieur de l'Asie-Mineure.

Par ordre des autorités turques, les Grecs versent un impôt mensuel aux irréguliers turcs qui, malgré tout, pillent les populations et commettent chaque jour de nombreux crimes.

**Tamponnement de train.**

L'express Bordeaux-Marseille a tamponné, vendredi, à la gare de Tarascon, l'express Lyon-Marseille. On compte plusieurs morts et une vingtaine de blessés.

**Les mineurs alsaciens reprennent le travail.**

A la suite de conférences mixtes présidées par le commissaire de la république, le contrat général liquidant toutes les contestations antérieures et réglant à l'avance toutes les contestations, a été signé entre l'administration de toutes les mines de fer séquestrées en Lorraine et les délégués ouvriers. Les mines privées acceptent les conditions de l'accord. La grève générale des mines de fer est terminée. Le travail a été repris lundi dans toutes les parties du bassin métallurgique. Comme suite à l'accord intervenu dans la conférence mixte de Forbach le travail a repris lundi dans toutes les mines de charbon.

les toiles tournées contre le mur, dans mon atelier... C'est là une folie puérile, mais je suppose que vous n'en rirez pas, car je vous sais très capable de la commettre, et si je feuilletais votre album, je serais assuré d'y rencontrer le profil aquilin et les yeux invraisemblables de votre belle juive... »

Maxime ne put s'empêcher de rire. (A suivre.)

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

**La Faute du Père**

PAR M. MARYAN

« Eh bien ! l'air extérieur, si désagréable qu'il soit, ne fait pas de mal après une pareille séance... J'aimerais mieux peindre des enseignes que d'entendre tout le long du jour ces petites pianotaillesuses !... »

« Le mot est neuf, » dit Maxime en riant. « Quant à moi, je ne les ai pas entendues... Antoine, mon vieil ami, êtes-vous revenu de vos préjugés et de vos défiances ? M'accordez-vous maintenant qu'elle est bonne, et que la sympathie qu'elle témoignait à Luchon à Mlle Leslay était mieux qu'un caprice ? »

Le peintre aspira longuement son cigare. « Oui, elle est bonne et charmante autant qu'elle est étrangement belle, » dit-il brusquement, « et j'en suis fâché pour vous, car vous vous prenez à un amour auquel je vois bien des obstacles. »

« Je l'aime de toute mon âme, en effet... Je pars demain matin pour Mérygn, et je compte en ramener ma mère... » Antoine s'arrêta brusquement.

« Quoi ! les choses en sont-elles là ? » s'écria-t-il d'un ton de regret. « Avez-vous réfléchi, Maxime ? Vous êtes vous sérieusement assuré que les bruits qui courent au sujet de son père ne soient points fondés ? »

« Je méprise la calomnie ! » dit impétueusement Maxime. « La fortune, le succès ont toujours leurs envieux... »

« Cependant la défiance est permise quand il s'agit d'une alliance... Je ne vous parlais pas de ce que vous, gentilhomme, devez à une longue suite d'ancêtres; mais comme homme d'honneur, comme honnête homme, vous devez craindre non seulement une tache, mais encore le fardeau d'une fortune mal acquise... On parle de M. Haags comme d'un homme sans scrupules, qui n'a pas reculé devant des affaires véreuses... »

« J'ai rencontré chez lui des hommes dont la présence est un brevet d'honneur ! » répliqua vivement Maxime. « Moi, j'ai entendu aussi parler de M. Haags... Il a des amis, et pas seulement des envieux et des calomniateurs... »

« Antoine sourit. « Vous êtes jeune, Maxime... Il est beau de ne pas croire au mal, mais ce n'est pas toujours sage... »

« Et vous, vous devenez chaque jour plus sceptique ! » s'écria Maxime d'un ton légèrement froissé. « Prenez garde, c'est là aussi un écueil ! »

Antoine haussa les épaules sans répondre.

« Laissons ce sujet, » reprit Maxime, « et parlons de vous... Cette matinée ne vous a-t-elle causé que de l'ennui ? »

« Si fait... J'y ai puisé une leçon... »

« Puis-je en prendre ma part ? »

« Oh ! non, c'est tout à fait professionnel... Je me suis dit simplement que j'ai tort de me plaindre de mon sort : quel que soit mon regret de m'être mépris sur mes facultés artistiques, et quelque peine que j'éprouve à me renfermer dans les limites étroites qui constituent ma spécialité, j'ai reconnu qu'il y a des gens plus malheureux que moi, et qu'à tout prendre, mieux vaut peindre des natures mortes et composer de jolis petits tableaux admirablement payés, que d'entendre du matin au soir les exercices de Czerny et les sonatines de Clementi dénaturées par ces mains enfantines... »

« Ainsi, vous plaignez Mlle Leslay ? » dit Maxime en souriant.

« De tout mon cœur, surtout depuis que j'ai vu cet intérieur d'où elle est bannie pendant de longues heures, et qui témoigne d'un passé si différent de son sort actuel. »

« Et ne pensez-vous pas que la pitié est bien proche voisine d'un sentiment plus tendre ? »

« Peut-être... Je peux bien vous ouvrir mon cœur, puisque vous-même êtes amoureux... Depuis mon retour de Luchon, cette jeune fille hante mes pensées... Vous trouveriez une réminiscence de ses traits sur toutes

**CANTON DE FRIBOURG**

**Grand Conseil.** — Le Grand Conseil est convoqué en session extraordinaire pour le mardi 7 octobre, à 8 h. du matin.

Voici les tractanda de la session :

- 1<sup>o</sup> Projet de loi sur l'impôt;
- 2<sup>o</sup> Projet de décret autorisant l'émission d'un emprunt de 12 millions de francs;
- 3<sup>o</sup> Projet de décret concernant la construction du Pont de Péroles;
- 4<sup>o</sup> Projet de décret autorisant l'organisation des sections de chirurgie, de gynécologie, de maternité et d'ophtalmologie de l'Hospice cantonal.

Ordre du jour de la séance de mardi, 7 octobre : messages du Conseil d'Etat et communications diverses, Projet de loi sur l'impôt.

**Des tourteaux vont arriver.** — Le département fédéral de l'économie publique a réussi à traiter un important marché en tourteaux, lesquels commencent à arriver. Un lot est réservé aux besoins de nos agriculteurs fribourgeois. Vu la situation inquiète du marché mondial et les difficultés toujours plus grandes des transports, nos paysans agiraient dans leur

intérêt en s'adressant sans retard à leur société d'agriculture pour obtenir des fourrages concentrés; ces derniers seront livrés à des prix abordables et en rapport avec l'état du marché actuel des laits et de la viande.

**GRUYÈRE**

**Assemblée des électeurs libéraux-radicaux gruyériens.**

Jendredi, à une heure après midi, aura lieu au Cercle des Arts et Métiers, à Bulle, une assemblée générale des électeurs libéraux-radicaux-ouvriers de la Gruyère; cette assemblée s'occupera de l'importante question des élections au Conseil National. Dans les circonstances présentes, cette question est d'une gravité telle qu'il est du devoir de tous les électeurs de s'en occuper sérieusement.

Aussi, tous les électeurs libéraux-radicaux du district de la Gruyère sont priés d'y assister. Ils viendront y puiser les renseignements nécessaires pour la prochaine consultation populaire.

**Elections fédérales.** — Une nombreuse assemblée de délégués cantonaux du parti libéral-radical, tenue samedi après midi, au Cercle littéraire et de commerce de Fribourg, a décidé, en vue des prochaines élections au Conseil national, l'élaboration d'une liste de cinq noms. MM. Cailler et Liechi ayant bien voulu accepter une nouvelle candidature, l'assemblée a décidé de faire usage du cumul sur leurs noms. La liste sera complétée par trois autres candidats.

La tactique de l'élection est laissée aux soins du Comité électoral cantonal; la présentation de candidats sera faite par les organisations de district.

L'assemblée a entendu et vigoureusement applaudi un magistral exposé de M. Cailler sur l'activité des Chambres et sur les œuvres à réaliser dans l'avenir.

L'assemblée des délégués du parti conservateur a décidé de présenter une liste de cinq membres. Les chrétiens sociaux et les agrariens se sont ralliés à cette décision, dans un but d'union. Les quatre députés sortants, MM. Boschung, Genoud, Grand et Musy seront reportés. En rempla-

ment de M. Deschenaux, élu juge fédéral, l'assemblée unanime a décidé de présenter M. Torche, ancien conseiller d'Etat.

**Incendie de Charmey.** — On n'était pas très loin de la vérité en évaluant à 150,000 francs la perte subie par le propriétaire de la scierie de Charmey qui a été incendiée. Après expertise, cette perte s'élève à la somme d'au moins cent mille francs. Quant aux causes de l'incendie, on croit généralement à la malveillance.

**Echos d'une kermesse.** — Les comptes de la kermesse étant définitivement arrêtés, l'Union ouvrière enregistre avec la plus grande satisfaction les beaux résultats obtenus en dépit du mauvais temps qui, le lundi après midi, a empêché les jeux.

Ce n'est pas seulement le résultat financier qui cause du plaisir à l'Union ouvrière; c'est surtout la constatation de la sympathie que lui a témoignée, à elle et à ses œuvres humanitaires, par toute la population bulloise. Elle lui en est profondément reconnaissante.

**Vente de deux domaines de gré à gré.**

Pour cause de santé, M. Louis CURRAT, à GRANGES (Vevey), offre à vendre de gré à gré, ses domaines de Granges, appelés **camp à la DONNA** et **AU BATTIAU**, de 10 à 15 poses de terrain attenant, avec deux bâtiments, deux granges, deux écuries. La vente se fera en deux lots ou en bloc. Situation avantageuse. Bonne culture assurée. Favorables conditions de paiement.

Pour renseignements et conditions, s'adresser au soussigné qui reçoit les offres jusqu'au 21 octobre prochain, à six heures du soir.

Château St Denis, le 26 septembre 1919.

**AUGUSTE CHAPERON, huissier.**

**Fabrique de Machines du Jura bernois**

réparerait quelques **SERRURIERS** seraient mis au courant de travaux de mécanique.

**Bons salaires immédiats.** S'adresser avec indication de l'âge sous P 1170 K Publicitas S. A., Saint-Imier.

Grande Salle de l'Hôtel de Ville, Bulle

**Soirée familière**

organisée par le FOOT-BALL-CLUB, BULLE. Au Programme : Le Cœur a ses raisons, Comédie en 1 acte.

**Productions musicales** — Invitation cordiale. **LE COMITÉ.**

**Stand de Château-d'Oex**

le mardi et dimanche 4 et 5 octobre

**TIR A PRIX**

**CIBLES** Bonheur Progrès Courantes et Séries

**Prize militaire.**

Délai de paiement : **4 octobre 1919.** Ville de Bulle.

On demande pour tout de suite une

**jeune fille**

pour aider au ménage ou bonne à tout faire. Bons gages. S'adresser à D. Bock, Montreux.

**ON DEMANDE 2 ou 3 pièces**

pour bureau de la place. Faire offres, par écrit, sous P. 2138 B., à Publicitas S. A., Bulle.

**OCCASIONS**

A vendre plusieurs **potagers** à 3 et 4 trous, 1 grand à 4 trous avec 2 fours pouvant cuire, grille pour fondue, grande bouillotte en cuivre; conviendrait pour pension ou restaurant. — tous à l'état de neuf.

Vente et échange, réparation de tous genres de potagers, sur place et à domicile. Réparation et montage de tous genres de fourneaux. Travail garanti et soigné. Prix modérés.

**J. SEYDOUX-GREMAUD** fumiste, rue du Moléson 141, BULLE.

**BON ORCHESTRE**

à cordes pour la **BÉNICHON.** Louis GUERRAT, musicien, Château d'Oex.

On cherche pour de suite dans famille de médecin du Jura bernois une

**Bonne à tout faire**

travailleuse et de confiance. Offres avec exigences, éventuellement avec certificats et photographie, sous chiffres P. 1144 T. à Publicitas S. A. St-Imier.

**RAISINS**

Noirs, doux (recommandés pour cure de raisins)

- 1 caisse de 5 kg. fr. 4.50
- 1 cageot de 10 kg. fr. 8.80
- 10 cageots de 10 kg. fr. 83.— par wagons prix à convenir, franco, c. remboursement.

**Léopold BERNASCONI,** Lugano.

**Provisions d'hiver**

Nous informons le public que, sous peu, nous recevrons de grandes quantités de **Pommes de conserve de 1<sup>er</sup> choix**, à des prix très avantageux, ainsi que des **Pommes de terre.**

Se recommande : **Société coop. de consommation, Bulle.**

**A remettre à Genève,**

**bon Café-Brasserie**

**RESTAURANT** à proximité des gares aux marchandises, passage mouvementé. Très bonne affaire. **Prix : 14.000 fr.** Pour renseignements, s'adresser à E. FAREL, 13, rue Fort-Barreau, Genève.

**Mises publiques.**

Le soussigné vendra en mises publiques le **lundi 6 octobre** dès 9 heures du matin, devant le domicile de M. Césaire GREMAUD, au Creux **VUADENS**, son mobilier ci après : 1 lit complet, tables, commode, canapé, chaises, tabourets, table de nuit, etc.; — batterie de cuisine, potager, marmite et vaisselle — machine à coudre à main, outils de bûcherons, 2 lots de bois à brûler et divers objets, le tout en très bon état. Paiement comptant. **Emile GREMAUD.**

**Mouton égaré**

Un mouton castré, brun, portant encore les marques de la montagne, s'est égaré vendredi. Prière à la personne qui l'aurait retiré d'en aviser le propriétaire, **PITTET Jean**, en Planchy, contre récompense.

**Vente d'immeubles.**

Mardi 7 octobre, à 2 heures après midi, dans une chambre particulière de l'**Auberge de Gumefens**, il sera mis en vente par voie de mises publiques, un petit bâtiment comprenant habitation, grange et écurie avec 378 m<sup>2</sup> de terrain attenant, propriété de la Commune et situé à la **Joretta** Gumefens, le 18 septembre 1919. **Le Secrétariat communal.**

**VENTE d'immeubles.**

Le **mardi 21 octobre 1919**, dès les 2 h. de l'après-midi, dans une salle particulière de l'**auberge de Sorens**, il sera exposé en vente par voie d'enchères, les immeubles articles 430, 431 et 432 du cadastre de Sorens, comprenant maison d'habitation, grange, écurie, verger attenant de la contenance de 593 perches, situé au centre du village.

Pour voir les immeubles et conditions, s'adresser au soussigné. L'exposant : **Alfred Pythoud,** curateur de Jules Romanens, feu Mélanie.

**Mises juridiques.**

L'Office des poursuites de la Gruyère, vendra en mises publiques le **2 octobre** prochain, dès 2 heures du jour au bureau de l'Office, à Bulle, une part d'un certificat de dépôt de fr. 1.500.— Bulle, le 30 septembre 1919.

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra en mises publiques le **3 octobre** prochain, dès 10 heures du jour, à domicile, 1 machine à battre le cuir, 2 machines à coudre pour cordonnier, 1 buffet et 1 réveil appartenant à M. Ernest Andrey, cordonnier, à Marsens. Bulle le 30 septembre 1919.

L'Office des poursuites de la Gruyère, à Bulle, vendra en mises publiques le **3 octobre** prochain, dès 10 heures du jour, à domicile, 1 machine à battre le cuir appartenant à M. Jos. Gavillat, cordonnier, à Bulle. Bulle, le 30 septembre 1919. **L'Office des poursuites.**

**A VENDRE**

**15 stères bois sec** pour potager. **500 fagots de nouës** et une certaine quantité de **tourbe** au conteau. On détaillerait et rendrait à domicile. **M. MENOUD, La Gissottaz, VAULRUZ.**

« Demandez à votre épicier  
LE THÉ CEYLAN »

„STANDARD“

Véritable  
mélange anglais.

### Institut agricole Pérolles (Fribourg).

La rentrée des élèves a été fixée au mardi 4 novembre prochain.

L'établissement comprend deux sections :

a) **Cours agricoles d'hiver.** L'enseignement est à la portée des jeunes gens qui ont terminé l'école primaire ; le cours dure 5 mois ; le prix de la pension complète est de 230 fr. pour le semestre entier.

b) **Ecole de laiterie :** l'enseignement théorique et pratique est réparti sur deux semestres ; il convient également aux élèves qui ont terminé l'école primaire. Le prix de la pension est de 400 fr. pour l'année entière ; les élèves dont les parents habitent le canton de Fribourg, jouissent d'un rabais important.

Dans les deux sections, l'âge requis est de 16 ans.

Les inscriptions sont reçues dès ce jour au bureau de la Direction de l'Institut agricole à Pérolles, Fribourg.

### Fabrique de Draps demande Représentant

actif et sérieux pour visiter la clientèle privée, riches collections en : Draps de laine et mi-laine pour Messieurs et Dames. Belle situation pour homme travailleur et bien introduit. Offres avec détail et références sous chiffrées J 4688 G à Publicitas S. A., St-Gall.

### AVANT L'HIVER

une bonne précaution à prendre est de faire une cure de

#### THÉ BÉGUIN

le meilleur dépuratif connu, qui, en débarrassant le corps des impuretés qu'il contient, rend capable de supporter les rigueurs de notre climat. En outre :

Il guérit les dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczémas, etc.  
Il fait disparaître constipations, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.,  
Il parfait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc.,  
Il combat avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte : fr. 2.— dans toutes les pharmacies ;  
Dépôt à Bulle : Pharmacies Gavin et Strebel.

### Au Magasin de Chaussures

de la SOCIÉTÉ COOP. DE CONSOMMATION

„LA PRÉVOYANCE“ à BULLE, G<sup>e</sup> Rue 26

toujours grand choix de SOULIERS en tous genres, de bonne qualité et à des prix consciencieux.

#### Vente réclame

Chaussures p. hommes art. 3125, 3521 et 3522

» » dames » 5531 et 5532

» » enfants » 673 et 725.

Grand choix de socques.

### Propriétés à vendre ou à louer

Les Hoirs de Joseph PROGIN, à BULLE exposent à vendre ou à louer par soumission les propriétés suivantes en bloc ou séparément :

a) **Les Mollés,** Pré, pâturage et bois d'environ 34 poses en un seul mas, avec maison d'habitation, grange, écuries, remise et eau intarissable, rière Vaulruz.

b) **Les Pflanes,** Pré et bois d'environ 6 poses, avec chalet pour remiser les fourrages, rière Semsales.

c) **En Vernaux,** Pré de 260 perches, rière Maules.

Pour la location, le bloc sera préféré.

Entrée en jouissance en 1920.

Pour voir les terres, s'adresser à M. Joseph ROULLER, Hôtel de Ville de Vaulruz, et pour tous renseignements et conditions au sousigné, chez qui les soumissions sont à déposer d'ici au samedi 4 octobre prochain à 6 h. du soir.

J. GUILLET-PROGIN, Russalet, BULLE.

### COMMISSAIRE-GÉOMÈTRE

Le sousigné à l'avantage de porter à la connaissance des Communes et du public en général qu'il a transféré son bureau à la Rue de Vevey, maison Gretener (dite maison des pailles) 1<sup>er</sup> étage.

GRANDJEAN Ernest, Bulle.

### Mannequin

de tailleuse serait acheté d'occasion.

Faire offre avec prix au Bureau du Journal.

2 chèvres chamossées et 2 cabris à cornes se

### sont égarés

de la montagne la Schiaz, rière Hauteville. Prière de renseigner M. Albert Charrière, à Cerniat, contre remboursement des frais.

### 10 Kg. Raisins de table

fr. 9.95 ; 5 kg. fr. 5.25, franco. V. Pellandini, Taverner.

### A vendre

à Bulle, 5000 pieds de

### foin et regain

à consommer sur place. Bel emplacement pour le bétail.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2134 B.

### A VENDRE

environ 6000 pieds de foin 1<sup>re</sup> qualité, à consommer sur place, chez Uhlmann Gottfried, à Billens.

### Contre-maître

est demandé dans une scierie du Midi de la France.

S'adresser à Alphonse Duding, à Riaz.

### On demande

à louer à Broc une ou deux chambres meublées avec trois lits.

S'adresser à M. Luisoni, contre maître du réservoir à Broc.

### Jeune fille

de la Suisse allemande, comprenant le français,

cherche place

à la campagne pour le 15 octobre. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2136 B.

### PAYSANS!

Faites des provisions pour votre bétail.

J'offre : Semoule de Maïs (polenta) spécialement pour l'engraissement des porcs.

Farines de maïs (jaune) et son de maïs, excellents fourrages pour vaches et génisses.

Demandez prix et échantillons à Constant Bossy, Minoterie, à Corcelles, près Payerne.

### Sacs

vend et achète continuellement. A. B. Zihler Fab. Sacs, Berne.

### Raisins de table.

tessinois, noirs, caisse 5 kg. fr. 5.75 franco

Morganti & Co., Lugano.

### AVIS

Au Magasin d'occasions PRINCE, à la rue du Tir, BULLE

### on achète

meubles usagés, chaussures, vêtements, lingerie, etc.

### Location de domaines et montagnes.

Le Conseil communal d'Hauteville (Gruyère) exposera en location pour le terme de SIX ans les domaines et gîtes ci-après désignés : 1. Domaine des Larrets. — 2. Domaine de Mont-Maffré et du Grand Essert (réunis), avec faculté de les convertir en pâturages. 3. Gîte du Gros l'Essert. — 4. Gîte de Chéseaux-Lévrard.

Les mises auront lieu le mardi 14 octobre prochain, de 2 à 4 heures de l'après-midi, dans une des salles particulières du Lion-d'Or.

Hauteville, le 25 septembre 1919.

Par ordre : Secrétariat communal.

### Pour cause de départ, le sousigné exposera en mises publiques

le mardi 14 octobre, dès 2 heures de l'après-midi, à Avry-devant Pont, son DOMAINE qu'il possède au dit lieu et à Villars d'Avry, comprenant du bon terrain avec un beau verger et environ 4 poses en forêts. Belle situation sur la route cantonale Fribourg-Bulle. Ce même jour, il sera vendu du foin et regain de première qualité.

L'exposant : Joseph NICOLET.

### Julie GETSCHMANN, Grand'rue, Bulle. Articles d'hiver

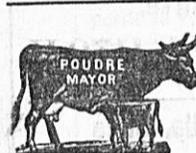
Châles vaudois, boléros à manches et sans manches, écharpes, gilets de chasse, bas et chaussettes, sous-vêtements, etc.

Grand choix de jaquettes en laine tricotée pour dames et fillettes.

#### Laine et coton.

Spécialité d'articles pour enfants, layette complète.

Le Café de malt Kneipp-Kathreiner n'est pas une nouveauté, il s'est avéré comme un produit parfait depuis plus de 30 ans.



### Poudre MAYOR

le plus puissant

tonique, dépuratif et -an tiépéidémique pour le bétail, connu jusqu'à ce jour

Seule fabricants: Alf. DELISLE & C<sup>e</sup>, Lausanne.

Demandez partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus

Exigez sur chaque paquet la signature B. MAYOR.

Prix par paq. : fr. 3.— le paq. ; 6 paq. fr. 2.90 ; 12 paq. fr. 2.80 franco

### Scories Thomas

grandes quantités de tous dosages, disponibles dès ce jour chez.

E. GLASSON & C<sup>ie</sup>, BULLE.

### Machines à coudre. VÉRITAS ET PFAFF

Bel assortiment dans les nouveaux modèles ; baisse de prix.

JOS. GREMAUD, Mécanicien, BULLE.

### Maladie des yeux.

Le Docteur Théobald Musy

occuliste à Fribourg, recevra, à partir du 2 octobre, le premier et le troisième jeudi du mois, à l'Hôtel de l'Union à Bulle, dès 9 1/2 h. du matin.

Prescriptions de lunettes.